



Comité départemental de Karaté et Disciplines Associées

Président : JC FONT : 06.98.28.38.44

DTD 09 : Michel JAEGLE : 06.23.64.12.44

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du jeudi 19 mars à 18h30 Maison des Associations à FOIX.

Secrétaire de séance : METGE Sébastien.

Feuille de présence et émargement : *annexé au présent.*

Présents : AGOSTA Pascal, ESPRIT-RECOULES Caroline, FONT Jean, GRETOUCE Patrick, JAEGLE Michel, LIBERCE Patrice, METGE Sébastien, et ROUGER Maryan.

Absents excusés : BARAT Michel, GUYARD Émeric, HOTTON Agnès, LAILLE Jean Paul.

Sujet à l'ordre du jour :

- Désignation et vote d'un(e) référent(e) départemental(e) LVSS (*Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles*).

Présentation de la lettre du Président CHERDIEUX (de la FFKDA) sur la structuration du réseau déconcentré fédéral des référents LVSS « Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles » au sein de la FFKDA. Au niveau national Mme Sandrine BARBARIN est nommée en qualité de référente chargée de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Dans ce cadre, la Fédération a décidé de renforcer son dispositif actuel en créant un réseau déconcentré. Il est demandé à chaque Ligue Régionale et Comité Départemental de procéder à la désignation officielle d'un référent LVSS. Les objectifs et missions sont spécifiés dans la lettre. Cette désignation sera faite après appel à candidature et au plus tard le 31 mars 2026.

La lettre est annexée au présent.

Un appel à candidature ayant été préalable réalisé avec annonces faites par mail et sur le site départemental, un seul dossier de candidature a été présenté.

Il s'agit de Grégoire LOURME, lettre de motivation et CV *annexés au présent.*

Vote à bulletin secret : LOURME Grégoire est élu à l'unanimité des présents.

LOURME Grégoire est désigné référent LVSS pour le département de l'Ariège au sein de la FFKDA.

Nomination *annexée au présent.*

- Établissement et vote d'un forfait de défraiement pour les intervenants lors d'événements organisés par le CDAKDA.

Suite à la note fédérale sur le rappel réglementaire de l'encadrement des stages et de l'obligation de carte professionnelle (annexée au présent), il devra être fait état de la mise en place d'une indemnité forfaitaire de défraiement pour les intervenants lors des différents

événements organisés par le Comité départemental, notamment journée de la femme, des copains, stages, jury de grade...

Un document sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité Directeur le 16 avril 2026.

Partant du principe que l'évolution du coût de la vie est en constante hausse :

Mise au vote afin de revoir les forfaits déjà appliqués à la hausse : accepté à l'unanimité.

- Questions diverses

Suite à plusieurs retours d'expériences sur l'organisation d'évènements par le Comité Départemental, le Trésorier Patrick GRETOUCE et le DTD Michel JAEGLE propose la mise en place d'une procédure pour la participation à l'établissement du calendrier départemental. En effet, le stage de Kmix à Saint Girons est un exemple réussi mais lors du championnat départemental il a eu un surplus de budget de 175 euros à 475 euros suite à l'utilisation de deux voitures au lieu d'une par le corps arbitral. L'accord de principe n'ayant pas été rédigé concrètement.

Au niveau des cotisations fédérales, après plusieurs relance auprès du Karaté Club des Vallées D'Ax, le trésorier Julien DAHAN à régulariser la situation.

En ce qui concerne la demande de Jean Louis CADENAT pour le prêt éventuel de matériel, la réponse effectuée par le Comité reste inchangée. Le Comité reste sur ces positions en attente d'une réponse écrite de la Fédération.

Fin de réunion à 20h30.

Compte-rendu rédigé par Sébastien METGE, Secrétaire Général.